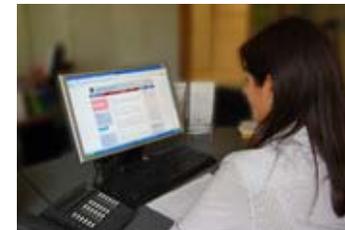


# La place du recensement dans le système d'information de l'Insee sur le marché du travail

## Evolution du questionnaire du RP pour le codage de la profession

*GT du Cnis évolution du bulletin du recensement*

Louis Meuric  
Insee, département emploi et revenus  
d'activité



# Les codages de l'activité et de la profession

---

\* Etablissement employeur – activité et professions

Codage pour l'exploitation complémentaire :

- d'un quart des BI dans les petites communes (enquêtées exhaustivement tous les 5 ans) ;
- de tous les BI dans les grandes communes (enquêtées au taux de 8% tous les ans)

# L'activité dans le questionnaire

**18** Quel est le nom de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez ?

Si vous êtes *intérimaire*, précisez le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous êtes à *vos* compte, inscrivez le nom de l'entreprise ou votre nom.

**20** Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?

Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).

Si cet endroit n'est pas fixe, notez « *variable* ».

Si vous travaillez à votre domicile, notez « *à domicile* ».

Si vous travaillez chez un particulier, notez « *particulier* ».

Est-ce dans la commune où vous résidez ?

(ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Oui  1 Non  2

Si non, indiquez la commune où vous travaillez :

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

département

n°  
DOM

pays pour l'étranger

**19** Quelle est l'activité de cet établissement ?

Soyez très précis (par exemple : « RÉPARATION AUTOMOBILE »).  
S'il s'agit d'une *exploitation agricole*, précisez également l'orientation des productions (vigne, élevage de volailles, etc.).

Réponse utile à  
Sicore-Activité

Réponses utiles à la MCA

# La profession dans le questionnaire

## Profession actuelle

**17** La suite du questionnaire s'adresse aux personnes qui travaillent actuellement.  
*Si vous exercez plusieurs emplois, décrivez uniquement votre emploi principal aux questions 18 à 30.*

**25** Si vous n'êtes pas salarié, quelle est votre profession ?  
*Soyez précis. Par exemple : « FLEURISTE » (et non « COMMERÇANT »).*

Réponse à coder

**26** La suite du questionnaire s'adresse aux salariés.

**29** Quelle est votre profession principale ?  
*Soyez précis. Par exemple : « CAISSIÈRE » (et non « EMPLOYÉE »), « CHEF DE SERVICE CLIENTÈLE » (et non « CADRE »).  
Si vous êtes agent de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, indiquez votre grade (corps, catégorie, etc.).*

Réponse à coder

## Profession antérieure

**12** Si vous ne travaillez pas actuellement, répondez aux questions 13 à 16.

**13** Avez-vous déjà travaillé ?

- Oui .....  1
- NON ⇨ cochez puis passez à la question 16 .....  2

**14** Étiez-vous :

- salarié(e) ou stagiaire rémunéré ? .....  1
- indépendant ou à votre compte ? .....  2
- Vous aidiez une personne dans son travail sans être rémunéré(e) .....  3

**15** Quelle était votre profession principale ?

Réponse à coder

# Qu'est-ce-que la profession ?

---

C'est le **métier exercé** par l'enquêté à son poste de travail ...

- contenu de l'emploi, qui révèle les compétences de la personne qui l'occupe

... plus la **situation sociale liée à l'emploi**

- position hiérarchique, grade
- statut (indépendant / salarié)
- Nature de l'employeur (privé / public)

# Le processus de codage de la profession

---

Au départ, le **libellé de métier**

Dans certains cas, il est suffisant pour coder la profession

SICORE tente de reconnaître ce libellé en cherchant dans ses **listes de référence**

SICORE affine le codage en combinant le libellé avec les **variables complémentaires** (statut, nature, fonction, activité...)

En cas d'échec de SICORE, codage manuel (« **reprise** »)

## Les 11 variables annexes pour la profession actuelle

- Le statut (salarié / indépendant)
- La position professionnelle ou qualification
- La fonction (production, vente...)
- Le type d'employeur (public / privé)
- L'activité de l'employeur (la NAF)
- Le nombre de salariés employés ( indép.)
- La taille de l'entreprise
- Agriculteurs : département, OPA, SAU (pas au RP)
- Autres : sexe, statut précaire

## Les variables annexes pour la profession antérieure au RP

- Le statut (salarié / indépendant / aide familial)
- Le sexe

# Les questions indispensables pour coder la profession au RP (PCS et ISCO 2008)

---

Objectifs : maintenir les questions nécessaires à la codification de la PCS détaillée et d'Isco 2008 (règlement européen) dans le RP

Comment aménager ces questions ?

- supprimer les questions redondantes
- si on *maintient l'appariement avec Sirene (automatique + reprise)*, on peut avoir la taille de l'établissement ou de l'entreprise pour les non-salariés et se passer de la question correspondante

# Aménager les questions indispensables pour coder la profession (PCS et ISCO 2008)

---

- Supprimer les questions 24 et 25 sur les non-salariés et le filtre 26
- Ajouter une question sur la supervision pour la codification d'Isco 2008 sur 1 position
- Aménager les questions 28 (position professionnelle) et 30 (fonction principale).

## Supprimer les questions 24 et 25 sur les non-salariés et le filtre 26

---

- *Grâce à l'appariement avec Sirene, on peut avoir la taille de l'établissement ou de l'entreprise pour les non-salariés et se passer de la question correspondante.*
- *Cette stratégie est déjà utilisée dans le RP pour la nature de l'employeur (clivage de même importance que le nombre de salariés) : celle-ci est calculée à partir de la catégorie juridique Sirene*
- *Si l'appariement Sirene ne se fait pas : en l'absence d'information, Sicore considère que l'enquêté emploie moins de dix salariés.*
  
- *Au total, l'appariement SIRENE (+recueil de l'activité) permettra alors d'éviter 20% de mauvais classement en PCS.*

# La codification d'Isco 2008 sur 1 position : une obligation européenne

---

1	Directeurs, cadres de direction et gérants
2	Professions intellectuelles et scientifiques
3	Professions intermédiaires
4	Employés de type administratif
5	Personnel de service direct aux particuliers, commerçants et vendeurs
6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
7	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat
8	Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage
9	Professions élémentaires
0	Professions militaires

# Question sur la supervision pour la codification d'Isco 2008 sur 1 position

---

3121	Superviseurs, mines
3122	Superviseurs, industries manufacturières
3123	Superviseurs, bâtiment
3341	Superviseurs, travail de bureau
5151	Intendants et superviseurs des services de nettoyage de bureaux, des hôtels...
5222	Superviseurs, magasins

Les groupes de base de superviseurs surclassent :

- des ouvriers des groupes 7 et 8 vers le groupe 3,
- des employés administratifs du groupe 4 vers le groupe 3,
- des agents d'entretien du groupe 9 vers le groupe 5 ;

# Question sur la supervision pour la codification d'Isco 2008 sur 1 position

---

Dans la PCS, on retrouve ce principe de classement pour les contremaîtres.

Alors que la définition des contremaîtres est très précise (conventions collectives), la notion de « superviseur » est *plus large*

**27. Superviser le travail d'autres salariés est-il votre tâche principale ?**

« Superviser » : coordonner, encadrer, surveiller, organiser...

– Oui

– Non

## Question 28 : position professionnelle

28. Dans votre emploi, êtes vous :

- manoeuvre, ouvrier spécialisé ?
- ouvrier qualifié ou **haute**ment qualifié, technicien d'atelier ?
- technicien (non cadre) ?
- agent de catégorie B de la fonction publique ?
- agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP ?
  
- agent de catégorie A de la fonction publique ?
- ingénieur, cadre d'entreprise ?
- agent de catégorie C ~~ou D~~ de la fonction publique ?
- employé (par exemple : de bureau, de commerce, de la restauration, de maison) ?

25. Dans votre emploi, êtes vous :

- manoeuvre, ouvrier spécialisé ?
- ouvrier qualifié ou technicien d'atelier ?
  
- technicien (non cadre) ?
- agent de catégorie B de la fonction publique ?
- contremaître, agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP ?
- **directeur général ou adjoint direct au directeur** ?
- agent de catégorie A de la fonction publique ?
- ingénieur, cadre d'entreprise
- employé (de bureau, de commerce, de maison...), agent de catégorie C de la fonction publique ?

Directeurs généraux : ISCO - 1

Sicore ne fait pas la différence entre les employés du privé et les agents de catégorie C de la fonction publique.

## Question 30 : fonction principale

---

30. Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?

- Production, exploitation, chantiers
- Installation, réparation, maintenance
- Gestion, comptabilité
- Études, recherche
- Autre : *commerciale, secrétariat, logistique, etc.*

26. Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?

- Production, fabrication, chantiers
- Installation, réparation, maintenance
- Études, recherche et développement, méthodes
- Commerce, vente, technico-commercial
- Autre : *gestion, nettoyage, logistique, secrétariat...*

L'absence de la « fonction » en 8 postes induit près de 5% de mauvais classements des salariés, au niveau PCS, autant que le statut détaillé (PUB)

Les quatre modalités proposées sont indispensables pour un codage de qualité au niveau CS.

# Question 29 : regrouper / éclater le libellé de profession

---

- Formulation déjà utilisée dans le RP 1999 :
- Question identique pour les indépendants et les salariés
- Champ spécifique supplémentaire afin que les fonctionnaires y inscrivent leur grade en clair

## 29. Quelle est votre profession principale ?

Soyez précis. Par exemple : « CAISSIÈRE » (et non « EMPLOYÉE »),  
« CHEF DE SERVICE CLIENTÈLE (et non « CADRE »).

Si vous êtes agents de la fonction publique d'État, territoriale ou  
hospitalière, indiquez votre grade (corps, catégorie, etc.).


## 28. Quelle est votre profession principale ?

Soyez précis. Par exemple : « CAISSIÈRE » (et non « EMPLOYÉE »),  
« FLEURISTE » (et non « COMMERÇANT »).

Pour les agents de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière,  
indiquez **en plus** votre grade (corps, catégorie...) en toutes lettres :

--

## Question 23 (statut) : formulation

---

« Aider une personne dans son travail sans être rémunéré »

- Formulation actuelle imprécise : un individu qui aide son voisin à jardiner peut se reconnaître dans cette modalité.
- le problème n'est pas de savoir si l'individu est *rémunéré*, mais s'il est *salarié*.
- On propose une tournure déjà utilisée dans le RP 1999
- modifier aussi la question 14 (statut antérieur)

### 23. Etes-vous :

- indépendant ou à votre compte ?
- chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire de SARL ?
- salarié *cochez puis passez en 26*
- Vous aidez une personne dans son travail sans être rémunéré(e)

### 23. Etes-vous :

- indépendant ou à votre compte ?
  - chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire de SARL ?
  - conjoint collaborateur, aide familial
  - non salarié(e)
  - salarié *cochez puis passez en 24*
- } *cochez puis passez en 28*

---

# Merci de votre attention !

Contacts:

Louis Meuric

Tél. : 0141 17 65 14

Courriel : [louis.meuric@insee.fr](mailto:louis.meuric@insee.fr)

*Insee*

18 bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris Cedex 14

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  

Informations statistiques :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

